



**Compte-rendu
GROUPE « Jeunesse »
Du 21 juin 2007
à Vathiménil**

Etaient présents :

Madame : Véronique SAUCEROTTE (Gerbéviller)

Messieurs : Jean-Marie LECLERE (Vathiménil), Eddy MEHRI (Vathiménil)

Excusés : Pascal DURAND (Foyers Ruraux), Pierre MANGEOLLE (Vallois)

* * *

En préambule, Jean-Marie LECLERE rappelle que **le groupe « Jeunesse » souhaite orienter ses actions vers les 12-18 ans.**

→ **Lors de la dernière réunion du groupe de travail restreint le 21 mars,** le groupe a émis plusieurs remarques. Il :

- **regrette le manque de mobilisation** sur le thème de la jeunesse alors que cette problématique avait été largement mise en avant lors de la réflexion menée en 2006 ;
- **estime qu'à long terme la présence d'un animateur dynamiserait les associations ;**
- souhaite que la Communauté de communes accompagne les projets associatifs et **demande un affichage politique plus fort de la part des élus communautaires ;**
- propose donc la **création d'un règlement d'aide aux projets « jeunes » et l'ouverture d'une ligne spécifique au prochain budget ;**
- propose de **définir les objectifs d'une politique jeunesse intercommunale** sur lesquels serait basé le règlement.

Ces réflexions ont été présentées lors de la réunion de Bureau du 19 juin dernier.

→ **Le Bureau :**

- **concernant les jeunes de 12 à 18 ans :**
 - considère qu'il existe déjà beaucoup d'activités pour les jeunes ;
 - pense qu'il faut mesurer les besoins des jeunes et des associations, pour définir si la communauté de communes doit agir pour développer les activités existantes ;
 - propose de faire appel à un stagiaire qui irait à la rencontre des jeunes et des associations ;
 - propose d'attendre les conclusions de ces rencontres avant d'étudier la mise en place d'aides financières ou d'un animateur local ;
- demande au groupe d'étudier la mise en place **d'actions en direction des élèves** des écoles et du collège. Jean-Marie LECLERE présente au groupe des actions qui pourraient être mises en place avec le collège. L'exemple du programme scolaire culturel de la Communauté de Communes du Val de Meurthe est présenté ;
- propose au groupe de réfléchir à **l'évolution de l'opération Agir Sport.**

→ **Avis du groupe de travail :**

- **concernant les jeunes de 12 à 18 ans,** le groupe accepte d'encadrer un stagiaire qui ira à la rencontre des associations de manière individuelle et des jeunes dans les clubs, dans la rue, etc. Pascal DURAND pourra accompagner le groupe dans l'encadrement du stagiaire ;
- **concernant les actions avec les scolaires :** avant les vacances, le groupe va proposer à Mme GUNTZ de participer à une réunion à la rentrée avec Mme GUNTZ et les professeurs. Si des actions sont mises en place avec les scolaires, il faudra que le groupe les suive. Les collégiens pourront par exemple présenter les actions réalisées dans le bulletin intercommunal ou sur le site Internet ;
- **concernant Agir Sport :** le groupe proposera des évolutions mais ne souhaite pas mener de réflexion de fond pour le moment et préfère se concentrer sur les jeunes de 12 à 18 ans et les scolaires.

Destinataires du compte-rendu :

- membres de la commission « Enfance et Jeunesse »
- membres du Bureau